

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 4 JUIN 2024 à 18H45
Salle de l'Envol

En présence de douze bourgeois et cinq non-bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.

Après les salutations d'usage il excuse quelques absents.

Puis il rappelle l'ordre du jour tout en précisant que les documents nécessaires à la tenue de cette assemblée étaient à disposition des citoyens depuis vingt jours.

Il salue la présence de M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini et Associés SA, réviseuse des comptes.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

- Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 30 novembre 2023.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2023 de la bourgeoisie

- Lecture et commentaires

Le président Thurre commente les comptes 2023 de la bourgeoisie et apporte quelques précisions sur certains éléments. Il commente également les différents tableaux publiés avec les comptes.

Les comptes 2023 de la bourgeoisie bouclent avec des investissements nets de Fr. 25'203.10, un bénéfice de Fr. 83'567.46 et un capital propre de Fr. 1'003'776.25.

- Rapport du réviseur des comptes

M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini & Associés SA lit les conclusions de leur rapport de révision qui recommandent l'approbation des comptes.

- Approbation

L'assemblée bourgeoisiale approuve les comptes 2023 à l'unanimité.

3. Divers

Le vice-président Moïse Tramaux informe que les travaux de réfection du virage n° 5 de la route de Sinlio devraient se réaliser en automne 2024, ceux-ci seront subventionnés par l'Etat.

Le président Charles-Henri Thurre informe que :

- Le dossier de la Place des Marbriers est en traitement auprès de l'Etat du Valais. La commission cantonale des constructions devrait l'analyser en séance du 6 juin 2024.
- Le conseil bourgeoisial n'est pas favorable à bloquer des parcelles pour 30 ans ou plus sous forme d'un droit distinct et permanent.

- Le ski-club est remercié d'avoir créé une commission pour la gestion du gîte de Lui d'Août.

Un bourgeois demande si la route de Sinlio, malgré l'effondrement du virage n° 5, a été dégagée, notamment pour des interventions du service du feu. Il lui est répondu que les travaux sont conséquents et que l'intervention de gros moyens est nécessaire.

Une bourgeoise informe que l'oratoire de Chante-Brise est sur une parcelle bourgeoisiale et demande si un entretien pourrait être fait par les travaux publics.

Le président Charles-Henri Thurre informe que la date de l'assemblée bourgeoisiale traitant du budget 2025 n'est pas encore fixée, elle dépendra des élections communales. En effet, à chaque changement de législature les nouveaux conseils ont la possibilité de repousser de 60 jours l'établissement du budget.

La parole n'étant pas demandée, le président Thurre clos cette assemblée avec les remerciements d'usage.

Il est 19h15.

BOURGEOISIE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc